

# L'EPS D'AUJOURD'HUI A DEMAIN



## Bureau d'EPS et Société

**Président :** Jean Lafontan

**Secrétaires de rédaction :** Christian Couturier, Jean-Pierre Lepoix

**Secrétariat :** 76 rue des Rondeaux 75020 Paris Tél. : 01 44 62 82 23

**Comité de rédaction :** Alain Becker, Claude Collignon, Christian Couturier, Bruno Cremonesi, Claire Debars, Sylvaine Duboz, Jean Lafontan, Bruno Lebouvier, Jean-Pierre Lepoix, Sébastien Molenat, Cécile Ottogalli, Claire Pontais, Anne Roger, Andjelko Svrclin, Jérôme Visioli

**Trésorier :** Michel Fouquet

**Directeur de publication :** Benoit Hubert

**Site internet :** [www.epsetsociete.fr/](http://www.epsetsociete.fr/)

---

**Conception graphique :** Romain Laborde

---

**Impression :** Imprimerie RAS  
6, avenue des Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel



CPPAP 0614 S 07009

<b>Un Centre au cœur de l'actualité professionnelle</b> <i>Le Bureau du Centre</i>	<b>P.4</b>
<b>Une Education sportive et artistique ?</b> <i>Jean LAFONTAN</i>	<b>P.05</b>
<b>Comment je conçois l'Éducation Physique et Sportive</b> <i>Didier DELIGNIÈRES</i>	<b>P.08</b>
<b>Pour une éducation physique et sportive résolument scolaire</b> <i>Guillaume DIETSCH, Serge DURALI, Loïc LE MEUR</i>	<b>P.11</b>
<b>Éviter que l'eps aille dans le mur.</b> <i>Thierry TRIBALAT</i>	<b>P.14</b>
<b>L'EPS que nous voulons : des finalités objectivées, incorporées</b> <i>Alain BECKER</i>	<b>P.17</b>
<b>Questions de recherche pour l'avenir de l'EPS</b> <i>Claire DEBARS, Claire PONTAIS</i>	<b>P.21</b>
<b>Questions de recherche pour l'avenir de l'EPS</b> <i>Sébastien MOLENAT</i>	<b>P.24</b>
<b>L'EPS : une discipline toujours en chantier</b> <i>Jacqueline MARSENACH</i>	<b>P.27</b>
<b>Quelle éducation physique, sportive et artistique (EPSA) pour l'avenir ?</b> <i>Jean-François GREHAIGNE</i>	<b>P.30</b>
<b>Quelques thèmes qui traversent notre histoire...</b> <i>Christian COUTURIER</i>	<b>P.33</b>

## Un Centre au cœur de l'actualité professionnelle

### *Le Bureau du Centre*

En créant le Centre EPS et Société en 1997, le SNEP-FSU lui donnait la mission de participer à l'élucidation des enjeux professionnels, d'en saisir leur signification et ouvrir des pistes susceptibles de répondre aux objectifs démocratiques qui sont les siens. Nous savons que l'EPS de demain commence avec celle d'aujourd'hui, qu'il faut mieux connaître et enrichir. Avec plus de quarante numéros et presque un quart de siècle d'existence, ce pari s'avère fécond. Notre préoccupation demeure que l'extension de ses problématiques s'empare largement de tout le corps des enseignants d'EPS mais aussi, au-delà, parce que les questions scolaires sont toujours des questions sociales en puissance. Ainsi toutes celles et ceux qui se saisissent des questions sportives, de ses formations, doivent être aussi nos conquêtes parce que ce secteur devient de plus en plus un des enjeux majeur de notre Humanité.

Nous ne nous développerons pas sans vos contributions. Visitez notre site et enrichissez-le.

## Une Education sportive et artistique?

### *Jean LAFONTAN, Centre EPS et Société*

En proposant un séminaire sur l'EPS de demain, nous avons souhaité ouvrir un débat d'idées que la situation politique appelle. La refondation de l'EPS, sans être toujours explicitement énoncée, se fraye des chemins sans grande cohérence avec les projets portés au niveau sportif, les JO et JOP. Cela devrait appeler des soutiens au développement de l'EPS sans chipotages. Nous n'en sommes pas là. Pour affronter ces débats, T. Tribalat, L. Le Meur et D. Delignières<sup>1</sup> étaient invités à entamer ce travail de réflexion.

Les conflits sur les contenus de l'EPS<sup>2</sup> sont aussi vieux que l'existence du sport moderne. La guerre des frontières est sa spécificité : frontières externes, avec les militaires, médecins et sport civil ; frontières internes , avec les arts, gymnastiques, sports, et activités corporelles, motrices, psychomotrices etc<sup>3</sup>.

Les programmes scolaires, les expressions associatives, sportives, politiques sans compter le vaste réseau numérique, mettent la vision de l'EPS en débat permanent. Cette ébullition prouve qu'elle est profondément sociale et, malgré tout, en tant que discipline scolaire, son importance est encore trop faiblement acquise. Elle demeure une constellation. Notre Centre s'efforce d'en dessiner une exigence émancipatrice commune. Le débat est là dans son entier !

Depuis 2015, ses savoirs à dispenser sont devenus une sous-exigence ; ils sont niés par l'utilitarisme, dénaturés par une vision étriquée de la santé, pensés comme remède miracle pour conforter la cohésion sociale et maintenant, altérés par 2S2C et 30mn imposés.

<sup>1</sup> Respectivement membre de l'AEEPS/CEDREPS ; à l'initiative d'un texte public contre le 2S2C (avec G.Dietsch et S. Durali) ; PU Montpellier.

<sup>2</sup> Nous n'aborderons que la question sportive qui a connu les plus longs développements. La question de la danse et du cirque, autre pilier de l'EPS, a une autre histoire, pour partie, déjà développée par ailleurs.

<sup>3</sup> Nous n'utiliserons aucune des références qui ont soutenu cet article ; elles sont reportées à un article, à venir, plus long.

Malgré un développement inégalitaire et discriminatoire de la pratique physique sportive, la vitalité des besoins s'exprime. L'accroissement du numérique, encadré par des technologies d'accompagnement de l'effort, établit une culture de la « *modernité* », luxuriante et particulièrement dynamique de l'inventivité corporelle. Le sport est installé durablement au point que l'on pourrait parler d'une forme historique d'individualité. Voilà pourquoi la stratégie gouvernementale, tentant de corseter et de réorienter l'expression de ces besoins constitutifs de l'ontologie humaine, est profondément condamnable et toutes ses déplorations du manque d'activité physique avec ses inévitables recommandations qui s'empilent, sont suspectes de sincérité. Réfutons ces approches et affirmons que fonder l'EPS appelle un effort pour comprendre le sport

Notre EPS, a été EP, puis EPS et s'est complétée artistique. L'EP s'est d'abord installée comme une culture physique, fondée à partir d'exercices formels, liés à la philosophie et à proximité de ses promoteurs. Le développement sportif, sous sa forme sociale et son inventivité technique, n'a cessé de tutoyer celle-ci, d'intégrer progressivement les cours d'EP au point d'en devenir la référence exclusive, pour une partie de ses enseignants. L'EPS s'est constituée par l'assimilation progressive des affinements techniques que la dynamique sportive crée. Depuis toujours, celle-ci ne fait que traduire l'adaptation et la création permanente de la vie biologique et sociale des hommes, soutenue, sans nul doute, par un imaginaire qui n'est pas l'apanage du seul homme moderne. Cela ne doit-il pas nous amener à reconsidérer la question de l'individu sportif ? Celui des époques antérieures au XIX<sup>ème</sup> siècle, est parfois qualifié de sportif au regard de celui-ci dont la pratique est largement documentée. Mais ne doit-on pas la contester si elle est comprise comme l'origine unique et indubitable de son histoire. Si le sport est compris comme une technique sociale du corps dans un mouvement historico-

culturel, il devrait nous amener à penser que tous les individus sont sportifs et qu'entre eux et les champions il n'y a une différence de quantité (volume de travail), d'orientation (travail systématisé), qui échelonne divers niveaux de réalisation qui en est sa qualité. Ce rapport dialectique entre quantité et qualité est la perspective de toute éducation. Nous nous rapprochons ici du « *tous capables* » que nous défendons vis-à-vis de l'enseignement et de façon générale dans la compréhension que nous avons à l'égard des capacités de tous les individus.

L'EPS est alors une éducation sportive et artistique. Elle est une étape, institutionnalisée, obligatoire, dont la finalité est de former tous les jeunes dans la voie d'une culture plus spécialisée qui les dégage de leur motricité habituelle ou banale. A la variété des sports correspond une variété d'éducatrices sportives et une multiplicité de voies de développements possibles.

Voici donc le cadre général à l'intérieur duquel s'inscrivent et se prolongent nos débats du séminaire et dont chaque intervenant a porté ses propres contributions ■

## **Comment je conçois l'Éducation Physique et Sportive**

*Didier DELIGNIÈRES, PU Montpellier*

### **Quelques principes généraux sur l'École.**

Je retiendrai quatre principes, qu'il convient évidemment de considérer en système.

C'est en premier lieu l'approche curriculaire, que je considère comme une avancée majeure pour le système éducatif. J'en retiens surtout l'exigence d'utilité de l'École, pour l'élève et le futur adulte, et aussi le principe d'éducabilité généralisée, qui est une base essentielle pour faire évoluer favorablement le système scolaire.

Je considère néanmoins que l'enseignement doit reposer sur l'étude d'objets scientifiques et culturels. En ce qui nous concerne, il me semble que l'EPS peut s'appuyer sur une conception renouvelée de la culture, passant d'une idée d'une culture savante, considérant les pratiques de référence comme des réservoirs patrimoniaux de savoirs et de techniques, à celle d'une culture en action, ou culture pratique, prenant en compte l'activité réelle des individus et des groupes qui font exister et se développer ces pratiques. De ce point de vue, l'EPS devient de manière naturelle une éducation à la citoyenneté et à la complexité des projets.

On ne sera pas surpris de mes engagements pour la pédagogie des compétences, qui constituent la ligne la plus persistante de mes contributions. Il s'agit pour moi d'une piste nécessaire, dont les contours restent encore à préciser.

C'est enfin le rôle éducatif de l'École, qui ne peut plus se réfugier derrière la neutralité des contenus disciplinaires, et a la responsabilité de transmettre des valeurs, des attitudes face aux grands problèmes sociétaux. Les enseignants doivent accepter que leurs missions évoluent, qu'ils doivent considérer les élèves autre-

ment que comme des systèmes cognitifs confrontés aux savoirs disciplinaires, mais comme des personnes qu'il est nécessaire d'accompagner dans leur construction personnelle.

### **Les finalités de l'EPS**

A quoi sert l'EPS dans le système scolaire ? J'avancerais deux finalités, qu'il me semblerait nécessaire de placer en tête de pont des réflexions sur son enseignement.

La première serait de permettre à chaque élève de construire une motivation durable pour la pratique des activités physiques, sportives et artistiques.

La seconde serait de former chez les élèves, dans l'étude des activités physiques, sportives, et artistiques, d'attitudes d'intérêt à autrui, de respect d'autrui, et d'acceptation de la nécessité de règles collectives.

Ces deux finalités me semblent définir ce que l'EPS peut apporter de plus utile, de plus essentiel aux élèves, et aussi ce qu'elle peut leur apporter de plus spécifique dans l'École actuelle.

Ces finalités ne déterminent pas une EPS qui perdrait de vue le corps, la motricité, ni les APSA. Par contre, elles fixent un cap pour ce qui devrait réellement s'enseigner en EPS.

### **Mises en œuvre**

L'EPS doit préserver les aspects essentiels de ce qui donne du sens aux pratiques sociales. Les formes scolaires de pratique doivent concentrer la complexité des pratiques sociales dans l'espace-temps de l'EPS.

Les séquences d'enseignement devraient être systématiquement finalisées par des événements, sportifs ou artistiques, balisant la mise en projet des élèves et lui donnant du sens.

Cette mise en projet devrait être réalisée au sein de collectifs stables, qui devraient travailler ensemble sur des durées suffisamment longues pour construire leur cohésion, et agir en tant que communautés d'intérêt. Le groupe n'est pas une variable didactique permettant de « *faciliter l'apprentissage* », mais son fonctionnement et sa dynamique représentent ce qu'il y a à apprendre, et cet apprentissage du « *faire ensemble* » est essentiel.

Les élèves ne doivent pas s'engager dans les activités en zappant de séances d'initiation en stages de découverte, mais de manière durable et dans une perspective de maîtrise et de progrès. Une compétence ne saurait se développer et procurer de la satisfaction aux élèves sans prendre corps dans une maîtrise technique avérée.

Pour donner davantage de sens aux projets et de résonance aux événements terminaux, il semble nécessaire de revenir régulièrement sur les APSA programmées, évidemment dans le cadre de projets de plus en plus complexes, et d'exigences de plus en plus élevées en termes de niveaux de réalisation.

Dans une telle conception de l'EPS, la question des différences ou des homologues entre APSA et EPS ne se posent plus vraiment. Ce sont les APSA qui est enseigné en EPS, ce sont les APSA sport qui est étudié par les élèves ■

## **Pour une éducation physique et sportive résolument scolaire**

*Guillaume DIETSCH, Serge DURALI, Loïc LE MEUR, Agrégés d'EPS.*

*« L'élève fait du sport avec un prof de gym qui dit faire de l'EPS. Pour les parents il fait apprendre le sport mais il n'est pas professeur de sport car très différent des entraîneurs »*

Alain Hébrard résume parfaitement le manque de lisibilité de notre discipline et les dilemmes qu'elle suscite dans la construction d'une carte d'identité qui serait transparente pour les acteurs, le politique, les élèves qui la pratiquent et leurs parents.

Force est de constater qu'en diluant le fond et la forme, en ne clarifiant jamais ce qui s'enseigne, en voulant enseigner un panel de savoirs, savoirs faire et savoir être extrêmement nombreux et complexes, notre discipline a créé une véritable opacité autour de ses ambitions affichées, dont certains diraient qu'à force de vouloir tout enseigner on y perd en identité et lisibilité ce que l'on y gagne en légitimité scolaire.

Cette absence de clarification explicite des objets d'étude participe certainement de la construction de l'éternel débutant en EPS en éclatant de fait l'idée de culture commune à vivre.

Il n'en demeure pas moins qu'il est temps de se donner la peine de rendre plus lisible l'EPS de demain, en clarifiant notamment les rapports que notre discipline entretient ou non avec le sport et en dépassant les clivages des conceptions naturaliste et culturaliste, plus assez en phase aux évolutions sociétales et aux aspirations des élèves. C'est un enjeu capital si l'on ne souhaite pas que des aberrations comme le 2S2C ou le « *bouger trente minutes* » deviennent pérennes aux yeux du grand public et du politique car les confusions

et amalgames sont légions entre sport et EPS. Nous nous opposons donc à une vision d'un sport éducatif par nature et par essence, telle que la sous-tend actuellement le Ministre de l'EN actuel.

Nous postulons donc que l'EPS est par essence scolaire puisqu'elle participe de manière explicite au projet sociétal de formation des futurs citoyens en pensant dans le contexte social de la classe des formes de pratique scolaire mettant en œuvre dans et par l'action le projet politique d'éducation globale. Dans une société marquée par le paradoxe d'un repli sur soi mais dont les compétences sociales sont au cœur des exigences de la vie active et professionnelle, il est urgent de connecter les compétences sociales recherchées aux choix de formes scolaires de pratique permettant de les construire. Nous y voyons ici une opportunité pour faire des pratiques coopératives et collaboratives une véritable porte d'entrée de structuration des formes de pratique scolaire pour que chaque élève construise un rapport positif à l'activité physique en vue d'un futur réinvestissement.

Débattre, s'entraider, conseiller, travailler en équipe, accepter des critiques, se mettre en projet sont ainsi des compétences qui peuvent être au cœur des démarches didactiques tout en étant un moyen d'amélioration des capacités motrices et une finalité de formation orientée vers les exigences de notre société. C'est certainement une vision très utilitariste de notre discipline, mais comment imaginer une discipline d'enseignement qui ne serait pas orientée vers la construction du futur citoyen ?

Pour autant cette vision sociale de notre discipline ne doit pas supplanter son objet central d'étude : celui de la construction polyvalente de l'usage du corps en articulation à l'accès culturel des pratiques physique, sportive, artistique et d'entretien. Évidemment, cette EPS ne peut se situer qu'au carrefour des enjeux de notre société contemporaine.

Il s'agit donc de penser de prime abord au pratiquant plus qu'à la pratique car il nous semble illusoire de faire abstraction des évolutions sociologiques de nos élèves. Il est temps de prendre en compte les attentes émergentes de notre jeunesse au risque de manquer un pari sur l'avenir : faire que chaque individu parce qu'il prend du plaisir dans les activités proposées, modifie les propres usages de son corps et en tire des bénéfices sur sa santé.

En ce sens nous pensons que les pratiques de développement et d'entretien de soi sont tout à fait légitimes en EPS, loin des poncifs les renvoyant à une marchandisation du corps ou à une forme d'occupation ludique du temps scolaire.

Notre propos n'est pas contradictoire avec l'idée qu'il est essentiel de conserver une forme de culture patrimoniale mais l'EPS ne peut pas se résumer à cette dernière. Nous sommes ainsi sur une vision plus ouverte de la culture en pensant qu'elle ne peut être déconnectée et désincarnée des individus qui la font évoluer.

L'EPS devrait donc à notre sens se définir au travers d'une double exigence : les APSA et le Corps comme objets d'étude de la discipline.

Nous pensons ainsi qu'il est possible de trouver une voie médiane permettant de concilier l'indispensable transmission culturelle et l'impérative amélioration de la motricité globale de l'élève dans une EPS parvenant à faire le lien effectif entre les deux, dans une logique de lisibilité pour tous les acteurs.

Cela ne sera possible que dans une volonté de réduire quantitativement les objets de savoir à enseigner dans le déroulement du cursus de l'élève et à les afficher de manière lisible et concrète pour tous les acteurs ■

## ÉVITER QUE L'EPS AILLE DANS LE MUR

Thierry TRIBALAT, IA IPR Honoraire,  
membre de l'AEEPS et CEDREPS

### Une mise sous pression par un contexte pesant

Aujourd'hui sous la pression de l'organisation des jeux en 2024, les questions sociales autour du sport, du corps, de l'activité physique n'ont jamais été aussi prégnantes et aussi médiatisées. La France ne pouvant pas apparaître aux yeux du monde comme un pays non sportif, diverses mesures sont prises pour inverser la tendance sédentaire de toute la population, jeune. Il faut à la fois former des sportifs, lutter contre la crise sanitaire et l'obésité, donner envie de voir et pratiquer un sport et pour cela chacun des acteurs tire la couverture à lui pensant être persuadé de détenir la solution.

L'évolution du rapport au corps dans la société contemporaine exacerbé aujourd'hui par la crise de la COVID est un deuxième élément révélateur de transformations sociales. Ses usages ont profondément changé, allant de la norme la plus absurde à la quête d'une liberté absolue. D'un côté, la gestion du corps devenu un patrimoine, un capital, comme les autres encombrés de représentations extrêmement normées. De l'autre, une liberté nouvelle, véritable conquête sociale : l'accès à **un savoir et un pouvoir d'intervention sur le corps permettant de déplacer les normes d'usages et de choisir les siennes.**

S'ajoutent à cela des confusions conceptuelles. Sport, activité sportive, physique, éducation physique «*instruction physique*» aujourd'hui, médecin, journaliste, politique, éducateur, chacun y met ce qu'il veut. Tout est dans tout sous le vocable de sport. Faire le tour du quartier avec son chien comme s'inscrire dans un trail éprouvant. Le sport n'appartient à personne et donc de fait appartient à tout le monde, et c'est bien là le problème. Le corps n'échappant pas non plus aux mêmes confusions où l'on navigue de l'instrumentalisation la plus sordide à l'incarnation la plus subtile.

Dans ce tourbillon social de transformations silencieuses, mais fulgurantes dominant l'intense et la vitesse. Tout s'accélère. La production foudroyante de savoir en vingt ans, son traitement, sa diffusion, son assimilation sont un des enjeux de la construction sociale du monde de demain, car les algorithmes neutralisent dangereusement notre liberté de pensée et de conscience. Quelle place pour le corps et ses usages dans ce monde dominé par le calcul ?

### Une EPS en tension face à ses contradictions

Ces transformations multiples de la société imposent des décisions aux politiques qui percutent « l'agir professionnel » des enseignants d'EPS dont les contenus et l'enseignement sont mal compris. L'EPS tant bien que mal tente soit de maintenir le cap, soit de se réinventer sinon elle disparaîtra !

Notre mission est de permettre à chacun de construire un rapport au corps à la fois sensible et réflexif, d'accéder à la liberté d'être ce que l'on souhaite et de pouvoir l'assumer. De se donner du temps pour d'accéder à un style de vie actif correspondant à sa personnalité. **«*Bouger c'est bien, mais apprendre à bouger c'est mieux*».** Être entraîneur de soi-même en toute connaissance de cause tout simplement. Cela peut-il se passer de culture ? Non ! mais pas sous la forme où on l'entend encore souvent aujourd'hui. Nier en EPS le corps et le rapport au corps que chacun entretient serait une erreur grave.

Il nous faut sortir de la poursuite d'une culture encyclopédique d'APSA juxtaposées dans une programmation sans cohérence entre elles.

Revendiquer et s'inscrire dans la poursuite des valeurs de la république qui dépassent largement le cadre du sport. N'en déplaise au ministre, «*les valeurs du sport ne sont pas les valeurs de la république*».



L'EPS n'éduque pas au sport, mais fait étudier en acte, par l'expérience vécue, le fait sportif. L'EPS n'est pas (plus) la recherche d'une élévation du niveau de pratique sportive du débutant en sixième à l'initié en terminal par l'acquisition d'une rationalisation technique.

### Quels seraient alors les objets de savoir à enseigner et pourquoi ?

Les programmes ne répondent pas à ces questions, sans contenus réels, ils confinent au formalisme faisant le jeu de ceux qui dénoncent la discipline. **Elle est perçue et réduite à un espace communautaire replié sur lui-même de recherche de cohésion sociale.** L'EPS est une discipline de vie certes, mais c'est aussi, et surtout une discipline d'enseignement.

« *Me comprendre quand je bouge pour mieux bouger!* ». L'EPS est pour nous avant tout l'étude en acte de l'ACTIVITÉ que l'on MOBILISE dans un champ de contraintes qu'est une PRATIQUE sportive, artistique ou de bien-être. Donner un sens à sa corporéité, savoir en user, mais en toute connaissance de cause, pas n'importe comment ni à n'importe quel prix.

### Pour cela de nombreuses tâches s'imposent à nous

- Déterminer de manière ouverte les expériences culturelles à traverser.
- Définir clairement dans les programmes les objets de savoir à enseigner.
- Au cœur de ses objets, définir des thèmes d'études articulant le niveau de développement des enfants, les contenus relatifs au thème d'étude et au patrimoine culturel.
- Ces thèmes d'étude obligatoire par niveaux scolaires renvoient à l'activité adaptative déployée face à un problème qui traverse un ensemble de PPSAD appartenant au même champ d'expériences.
- Accompagner les enseignants dans le choix des PPSAD en lien avec les thèmes d'enseignement du programme et non leur imposer ■

## L'EPS que nous voulons : des finalités objectivées, incorporées

Alain BECKER, Centre EPS et Société

L'EPS, discipline d'enseignement vise l'accès pratique aux valeurs de l'École de la République : liberté, égalité fraternité. Par cela elle contribue à l'éducation d'un citoyen éclairé, autonome et corporellement cultivé.

**Liberté** d'agir physiquement, d'explorer des pouvoirs corporels nouveaux, de dépasser sa motricité quotidienne, de s'émanciper des préjugés sociaux, culturels, de genre qui entravent l'épanouissement des individus.

**Egalité** éprouvée, par l'accès de chacune à toutes les APSA, la confrontation à leur complexité, leurs valeurs, leurs imaginaires et leurs émotions, par le droit de chaque élève, par principe éducatif, de se préparer à une performance scolaire culturellement et socialement significative.

**Fraternité**, solidarité vécues aux travers des rapports humains propres « *aux pratiques sociales* » que sont les APSA, qu'il s'agisse, d'adversité ou d'entraide. Empathie qui fait de chacun.e dans le jeu, l'épreuve, la compétition, aussi dans l'exploit, la victoire, la défaite, un autre soi-même à découvrir, valoriser et respecter.

### Discipline scolaire « à part entière », « entièrement à part »

L'EPS est un « *art du faire* », une « technologie culturelle » à forte composante motrice. Elle a pour but premier, par l'action, la réflexion, la transformation physique de soi par soi.

C'est le temps d'une activité physique dense, maîtrisée et contrôlée. A ce titre elle contribue à la qualité du temps et de la vie scolaires. C'est un élément majeur des rythmes scolaires.

Une discipline de la joie, qu'il s'agisse du plaisir du corps agissant dans son environnement physique, du mouvement et ou de l'action justes et efficaces.

Elle suscite l'engagement global des élèves dans leurs apprentissages, un esprit de responsabilité, la capacité à décider, une prise de risque et sa maîtrise.

On y apprend, bien que confronté à soi-même, qu'avec et grâce aux autres.

### **Une démarche, des contenus, des objectifs**

Par l'étude, l'appropriation critiques de savoirs essentiels propres à chaque APSA, voire communs à plusieurs d'entre elles, la sollicitation, l'optimisation de capacités, l'EPS vise un triple objectif :

- Pour chaque élève un développement culturel exigeant, tant physique, psychique que social.
- Une préparation à une vie active et saine, à une entrée lucide et responsable dans le monde du loisir physique, sportif, artistique sous toutes ses formes.
- La diffusion dans la société de la culture physique, sportive et artistique, du patrimoine vivant qu'elle constitue, comme mode de démocratisation de celui-ci

### **les savoirs en EPS**

Les savoirs principaux sont des techniques « corporelles » propres au but, à la signification sociale et culturelle de chaque APSA. Elles découlent du cadre réglementaire et ou symbolique de chacune d'elle, comme système articulant contraintes et ressources, de ses évolutions.

Ces techniques, comme savoirs accumulés, correspondent aussi à des motifs d'agir qui trouvent leurs origines dans les sociétés, leurs mythes, leur histoire, leurs contradictions, dans l'activité créatrice humaine propre à ce champ, sa dynamique sociale.

### **L'entraînement comme méthode pour apprendre**

L'activité technique attendue en EPS suppose la connaissance et la maîtrise des processus en jeu dans les transformations visées, l'acquisition de postures, d'attitudes, propres aux problèmes posés par l'APSA étudiée. Chaque élève faisant alors, progressivement, de l'entraînement avec ses partenaires, une méthode pour apprendre. Il s'agit tant de réflexions, d'échanges, d'actions à propos de la meilleure façon de faire pour réussir que de manières d'élucider les échecs.

L'entraînement est aussi favorable à l'acquisition de savoirs sur le corps et son fonctionnement durant la pratique; comme il est le moment privilégié de centration sur les sensations et les ressentis.

### **Les compétences**

Les compétences de l'élève correspondent à l'état d'appropriation et d'usage d'un ensemble de moyens, notamment techniques, observables dans des situations à forte résonance culturelle.

### **EPS : Quelle organisation?**

Un «projet culturel et social» disciplinaire fondé sur une cohérence finalités, contenus et conditions de mise en œuvre

### **4 principes articulés.**

**Unité** : un cadre national fixe les exigences (horaires, programmes, évaluation, certification, installations ) et garantit l'égalité de principe de l'EPS sur le territoire national. Chaque établissement au regard de ses conditions, d'enseignement, ses compétences, de

son environnement, de ses besoins, décline un projet et un plan local de développement de l'EPS et du sport scolaire. Des synergies, des continuités collèges/lycées/LP y sont réfléchies et organisées.

**Quantité :** au-delà de l'urgence d'une augmentation radicale des horaires d'EPS (sédentarité) se pose la question des durées d'apprentissage (stages massés, réduction de la polyvalence, approfondissement...) afin de rompre avec de « l'éternel débutant » en EPS

**Intensité :** sollicitation et transformation des capacités sont ici en jeu. Comme l'est encore la qualité de la performance et des compétences attendues.

**Qualité :** le choix des APSA, celui explicite des savoirs dans chaque APSA, de leur évaluation, sont constitutifs des programmes nationaux relevant du MEN. Une instance démocratique permanente, observatoire de la discipline, de l'évolution des pratiques sociales, des besoins de la jeunesse, fait des propositions de contenus, établit des normes d'installations sportives ■

## Questions de recherche pour l'avenir de l'EPS

Claire DEBARS, Claire PONTAIS,  
Centre EPS et Société

Le Centre EPS & Société a toujours pensé que la recherche devait jouer un rôle important, d'une part pour mieux comprendre les phénomènes et d'autre part pour nourrir la formation des enseignant-es pensée comme une émancipation individuelle et collective. Le Centre EPS & Société a invité des chercheur-es de différents courants de recherche. L'équipe de recherche sur « Femmes et Staps », et quatre chercheur-es en didactique ont répondu à l'invitation.

### Recherche Femmes et Staps

La recherche sur l'orientation en STAPS, pilotée par Cécile Ottogalli (Université de Lyon) et Mary Schirrer (Université de Strasbourg) a porté sur un échantillon représentatif de lycéens et lycéennes. Il s'agissait de comprendre pourquoi les filles ne sont que 25 à 30% à s'orienter en Staps. La recherche a mis en évidence plusieurs facteurs : la majorité des filles ne se projettent pas dans les métiers du sport, elles se sous-estiment en tant que sportives et elles sont plus découragées que les garçons à aller en Staps. Ces résultats nous interpellent en tant qu'enseignant-es d'EPS : pourquoi les filles se dévalorisent-elles ? Quels sont les obstacles à l'égalité ? Pourquoi a-t-on du mal à sortir des fausses solutions (activités « de filles », ne pas faire de compétition, moindres exigences, etc). Le temps a manqué pour répondre à ces questions. Il faudra y revenir. Pour en savoir plus.

### Recherches en didactique

Quatre chercheur-es ont exposé leurs travaux : Bruno Lebouvier<sup>1</sup>, INSPE de Nantes, Maël Le Paven<sup>2</sup>, Université de Brest, Ingrid Verscheure<sup>3</sup>, Université de Toulouse et Gilles Ulrich<sup>4</sup>, Université Paris Saclay.

Ces quatre maitres de conférences travaillent dans des laboratoires différents, mais avec des visées similaires. Leurs recherches portent sur la relation entre enseignement et apprentissage, avec un fort ancrage culturel. Elle et ils considèrent les savoirs comme des puissances d'agir par et sur son corps, et s'intéressent aux interactions entre enseignant·e et élèves autour des savoirs en jeu dans les situations d'apprentissage. Les recherches montrent que proposer des savoirs pertinents dans les situations d'apprentissage est aussi déterminants que les régulations et des échanges in situ : un·e enseignant·e d'EPS qui planifie des situations d'apprentissage robustes mais qui ne régule pas in situ peinera à faire progresser ses élèves. De même pour un·e enseignant·e qui fait face aux imprévus, mais qui n'a pas proposé une situation d'apprentissage offrant aux élèves de réelles opportunités d'apprentissages.

Tou·tes font le choix d'une démarche collaborative qui consiste en une co-construction des savoirs chercheur/enseignant, ensuite les collègues d'EPS mettent en œuvre les séances puis il y a une co-analyse selon diverses méthodologies (l'observation vidéo telle que réalisée en classe, vidéos, entretiens, etc). Il y a donc des liens étroits entre formation des enseignant·es et recherche. Nous pourrions revenir sur ce point lors d'un prochain séminaire.

Chaque chercheur·e, mobilise des concepts différents tout en partageant des arrière-plans communs.

Maël Le Paven se centre sur la construction de l'engagement des élèves dans l'action conjointe en EPS. Pour lui, il s'agit de créer les conditions d'une quête d'accomplissement dans et par la pratique. Il s'intéresse plus particulièrement aux raisons d'agir des élèves et à l'agir ensemble pour réussir selon des intentions communes.

Bruno Lebouvier se centre sur les apprentissages par problématisation. Il travaille avec les enseignant·es sur la construction de techniques d'intervention didactique. Ils cherchent ensemble à élucider les conditions qui font que les apprentissages des élèves sont possibles et à co-analyser « *ce qui fait que ça marche* ».

Ingrid Verscheure s'intéresse aux inégalités d'apprentissage filles-garçons en EPS, en s'intéressant aux contenus et aux régulations qui accompagnent l'étude des élèves. Elle insiste sur la nécessité de confronter les élèves à des savoirs pertinents, en offrant différentes alternatives possibles pour les élèves, filles et garçons, dans une même tâche ; et conclue que du fait des contextes singuliers, il n'y a pas de solutions toutes prêtes.

Gilles Uhlrich s'intéresse au développement du registre de technicité de lecture du jeu de rugby par des fonctionnaires stagiaires et entraîneur·es dans des recherches en technologie des PPSA, en expliquant l'utilisation des instruments dans les dispositifs d'apprentissage.

Nous pourrions accentuer ces pistes et des poursuites possibles à partir de recherches collaboratives..■

- 1 Lebouvier, B. & Quitre, F. Problématiser les pratiques professionnelles pour les transformer. In Problématiser les situations professionnelles. L'Harmattan, 2020.
- 2 Le Paven, M., Louis, F. & Jambois, N. La coopération comme enjeu et objet d'éducation et de formation dans l'action conjointe. Les Assises de la Recherche, Rennes, 2020.
- 3 Verscheure, I. & Barale, C. (2020). Vers une « *égalité sans condition* » en EPS : le cas d'une recherche collaborative pilotée par le changement des pratiques d'enseignement du cirque au cours préparatoire. Revue GEF (4), <https://revuegef.org/article/49/v>
- 4 Uhlrich, G & Éloi, S. (2016). Formation à l'observation de futurs intervenants éducatifs en rugby : quelles conséquences pour leur conception du jeu ? Revue des sciences de l'éducation, 42/2.

## **Quelques enseignements du Séminaire du Centre EPS et Société. La Sociologie du sport est un combat**

*Sébastien MOLÉNAT, Centre EPS et Société*

En clin d'œil au titre du film de Pierre Carles sur Pierre Bourdieu, le séminaire a montré que « *la sociologie du sport est un combat* ».

### **Combat autour des enjeux du développement des pratiques sociales d'activités sportives.**

Preuve en est: le nombre conséquent de rapports produits ces deux dernières années sur ce sujet par diverses institutions : France Stratégie, CESE, Cour des comptes, INJEP ou d'organismes marchands : Décathlon, UCPA. La période est foisonnante, l'analyse du phénomène social sportif a repris de la vigueur. Préoccupation contemporaine où chacun avec son prisme tente de cerner au mieux cet objet d'étude « *mouvant* » et « *protéiforme* ». Toute recherche par définition est orientée, on trouve que ce que l'on cherche, par conséquent le Centre EPS et Société, pour circonscrire au mieux l'étude de la pratique des activités sportives, a cherché à croiser des regards afin d'avoir plusieurs points de vue sur l'activité sportive des jeunes. Pour nous aider, nous avons invité l'INJEP en tant qu'institut national de la statistique sur la jeunesse et l'éducation populaire, Colin Gatouillat comme chercheur sur « *La pratique sportive des jeunes. évolution des préférences et raisons de l'abandon* » et la FSGT comme acteur du monde du sport et qui mène en même temps une réflexion sociale.

### **Au traditionnel combat sur la reconnaissance du caractère scientifique de la sociologie, ici s'ajoute celui de l'objet d'étude : le sport.**

Plus que tout autre objet culturel, de par son caractère « *populaire* » et non « *savant* », le sport crée une proximité et affinité sociale qui font de nous tous des « *sociologues amateurs* ». En effet, il y a autant de sociologues du sport que d'enseignants d'EPS, or la sociologie

est un métier avec des règles professionnelles. Le risque est grand à partir de sa propre pratique culturelle d'en déduire une théorie générale. Pour éviter cet écueil naturel, davantage de mesures et de relativisme sont nécessaires. Notre objectivité collective s'est donc affinée grâce à la variété des techniques de recherche employées et exposées par les intervenants, l'INJEP avec sa méthode quantitative et son appareillage statistique basé sur un nombre conséquent de données (fichiers licences sportives), Colin Gatouillat et son approche ethnographique avec des entretiens menés auprès d'élèves de collège, et enfin la FSGT par une méthode empirique mais développée à grande échelle afin de saisir les pratiques et les demandes sociales et y apporter des réponses.

Ces études montrent que le changement de focale s'impose pour appréhender le phénomène sportif dans sa totalité et complexité. En effet, on ne voit pas les mêmes choses quand on les regarde à l'échelle d'un pays, d'un collège ou d'un club multisport.

### **Le Combat entre une sociologie science fondamentale et/ou science appliquée se rejoue.**

En effet la sociologie a pour objectif l'Étude scientifique des faits sociaux humains afin d'établir des règles. Comme science humaine elle se distingue des disciplines de laboratoire. Si les acteurs sociaux se saisissent des résultats produits, ils peuvent agir en connaissance sur la société. L'injep a pour mission de produire des données publiques pour aider à la décision, par exemple ils nous ont montré que l'engagement associatif sportif chez les jeunes reste très important (45% des pratiquants de 15 à 24 ans détiennent au moins une licence sportive). Colin Gatouillat, lui, a pointé le fait que les motivations à pratiquer des élèves se distinguent de celles de l'abandon, cette non symétrie nécessite un traitement différencié. La FSGT de manière très pragmatique, dans une sorte de recherche-action, a travaillé sur la mesure des effets de règles créées pour du VB mixte, ou d'un Brevet Multisport Familial.

### **Le Combat sur l'EPS de Demain, combat collatéral à l'analyse des activités sportives.**

La sociologie est souvent convoquée pour produire des arguments d'autorité à prendre en compte dans le contenu culturel de l'EPS, ex: nouvelle APSA, nouveau objectif de Santé, nouvelle forme d'organisation, prise en compte de l'E sport..

La sociologie est un puissant outil d'analyse dont nous ne pouvons nous priver, mais nous devons garder un regard critique et pluriel sur les recherches produites afin de ne pas instrumentaliser la sociologie. Le concept de nouveauté, concept « *tarte à la crème* » pour imposer des changements à la discipline est très révélateur de ces dérives possibles.

Jean Claude PASSERON nous invite à l'interroger : « *En tempérant un instant l'euphorie descriptive qui fait jaillir les "nouveautés" sportives de tous les coins de notre contemporanéité au point de parfois suffire à la définir, j'entends seulement léguer une question à qui voudra bien boucler l'analyse de toutes ces "nouveautés" culturelles. Un constat de nouveautés, cela se manie, dans les sciences sociales avec des pincettes ou avec une longue cuillère, historiens et sociologues ont vu certains d'entre eux échaudés pour avoir voulu servir à l'état incandescent cette potion diabolique.* » (Attention aux excès de vitesse, Le « nouveau » comme concept sociologique, Revue Esprit n° 125, Le Nouvel Age du sport., 1987.p 129) ■

### **L'EPS : une discipline toujours en chantier**

*Jacqueline MARSENACH, Centre EPS et Société*

#### **Une conception de l'EPS.**

D'après R.Mérand entre 1942 et 45 se situe « *le début du processus de sportivisation de l'EP* » à travers les notes techniques de l'ENEPS, puis, en 1950, la revue EPS et surtout, en 1965, d'un stage de formateurs, visant la rédaction de nouvelles instructions officielles. L'organisation de l'EPS en cycles est alors née, centrée sur une activité sportive, l'organisation des classes en deux clubs avec un calendrier alternant séances d'entraînement et de compétition. Mais un changement de plan est proposé qui consiste à passer de l'apprentissage des techniques spécifiques à chacun des sports enseignés au fonctionnement des pratiquants eux-mêmes, à une prise de conscience de ce fonctionnement et à des tentatives volontaires pour le transformer.

Cette posture, selon R.Mérand, s'enracine dans la tradition de l'éducation physique française portée par Demeny : l'EP est établie « *sur la connaissance des effets du mouvement en vue du perfectionnement humain* ». Ce stage, avance « *une théorie de l'exercice* ».

Cette approche a été submergée par les débats, souvent violents, entre les tenants du sport et ses opposants. Cette querelle a occulté l'opposition de fond entre « *les laudateurs du sport à l'école conçue selon le modèle culturel anglo-saxon et les tenants de l'éducation physique désireux d'actualiser, dans le sport le modèle de l'école française* ».

#### **Cette problématique s'est affinée au fil des ans.**

La fonction fondamentale de l'école est de favoriser le progrès et le développement de la personnalité de chacun par l'appropriation d'objets culturels offerts par la société. Cette option débouche sur une définition, provisoire et personnelle, de l'EPS : l'EPS confronte

les élèves à l'appropriation des techniques des APSA pour accroître leur efficacité ; elle leur permet aussi de se transformer , de prendre conscience et de comprendre le processus de transformation.

C'est un changement de plan que Wallon caractérise comme un passage du réel au vrai. Ce n'est qu'à ce prix que le sport « devient un moyen, parmi d'autres que l'homme a su créer pour que tous les hommes perçoivent la possibilité pratique de prendre le chemin d'un développement illimité.

Pour comprendre cette réalité nous avons donc engagé un travail d'analyse de la pratique professionnelle dans son quotidien.

### **Parmi d'autres, retenons trois tendances ?**

Les pratiques d'enseignement sont perméables, aux évolutions de la société : des activités périllicitent, d'autres se développent dont les activités d'amélioration du potentiel physique.

Certains enjeux sociaux (paix, la cohésion sociale) tendent à subordonner l'EPS aux « *éducations à...* ».

Et, c'est un vrai problème, que l'enseignement semble organisé pour que les élèves réussissent le plus vite possible . La recherche de cette réussite immédiate a pour conséquence la dénaturation de l'activité pratiquée avec le « *gommage* » des difficultés. Ex : en VB : renvois après un blocage de balle, ou une reprise après un rebond etc. Cette stratégie aboutit à un jeu qui plait sûrement aux élèves, qui a les apparences du VB mais qui ne les confronte pas aux exigences du VB. Je défends l'idée que ce sont les APSA les moins naturelles, celles dont la réussite impose des réorganisations profondes de ce que l'on fait habituellement et spontanément, qui devraient constituer la matière de l'EP . Ce critère de complexité et de difficulté devrait donc être le premier critère mobilisé dans le choix d'un programme d'établissement.

### **La singularité des pratiques de l'EPS .**

Elles sollicitent un apprentissage par l'action, apprentissage tributaire de la façon d'apprécier les réalisations des élèves mais aussi du modèle auquel on veut les faire accéder.

Les contraintes fortes de temps d'enseignement font choisir des objets qui vont poser aux élèves des problèmes fondamentaux remettant en question leurs façons de faire habituelles. Choisir ces objets et en faire les objets centraux des cycles d'enseignement ne signifie pas que les élèves ne vont être confrontés qu'à cela mais ceux là feront l'objet d'apprentissages approfondis, les autres étant laissés à des apprentissages spontanés et incidents.

**Mettre rapidement les élèves en action** est une règle incontournable qui impose de bien connaître le dispositif de départ ( ce qu'ils savent faire et les exigences attendues) et de savoir interpréter les conduites acquises, apprécier leurs transformations.

Ce dispositif est inséparable des connaissances dont on dispose sur l'APSA.

**Cela appelle de nouvelles formations des enseignants et d'axes de recherche :** appropriation des productions techniques et formations aux repérages des conduites des élèves, recherche technologique car son opérationnalité, au contact de la pratique, est aussi le cœur de notre action.

La quête est bien celle d'une EPS influente ; elle se veut une orientation pour inciter chacun à élucider ses propres actions et ses propres options pour finalement penser l'EPS d'aujourd'hui et de de main ■

## Quelle éducation physique, sportive et artistique (EPSA) pour l'avenir ?

Jean-François GRÉHAIGNE, professeur honoraire des Universités en STAPS

Notre éducation physique, sportive et artistique (EPSA) repose sur des expériences sportives et artistiques menant à des émotions et du plaisir et des connaissances. On n'est plus au temps des facteurs de la valeur motrice ni, comme les Canadiens, « *en éducation physique et à la santé* ». On dispose désormais d'assez de recherches et de témoignages d'enseignantes et d'élèves pour soutenir l'idée que l'EPSA est une forme d'éducation précieuse et motivante.

Mais à l'école, lieu où on accueille tout le monde, qu'apprend-on et comment ? Ce n'est pas clair pour tout le monde. Aujourd'hui, « *on va en sport* » ! Pourquoi a-t-on abandonné l'usage du vocable EPS ? Le faible temps scolaire, l'éclectisme ou le zapping d'EPSA, les classes trop nombreuses sont autant d'obstacles, ainsi que l'inspection générale d'EPSA incapable de proposer des programmes cohérents.

### Un peu d'histoire

Il y a 51 ans, le journal « L'Équipe » du 8 novembre 1969 titrait : « *Les professeurs d'éducation physique sont-ils périmés ?* ». En 1976, Robert Mérand répondait indirectement à cette question : « *Le pouvoir d'agir ne peut pas se réduire à une simple acquisition instrumentale de savoir-faire, de techniques sportives ou corporelles. Il convient de mettre l'élève en possession des structures relationnelles essentielles qui font du corps un instrument d'action et donnent la possibilité d'en exploiter toutes les ressources. Il faut donc ouvrir chacun à l'activité créatrice du corps agissant* ». (in « *L'École et la Nation* » n°263) Je m'inscris dans cette option.

### Sportivisation et entraînement

L'EPSA a influencé les pratiques sociales de référence. Une forme de scolarisation des entraînements a été introduite par des formateurs à la fois enseignants d'EPSA et entraîneurs de club. En sport collectif, à la place du footing et du jeu, les entraînements ont été conçus avec des plans de leçons du type : échauffement, partie technique puis tactique et enfin jeu. Cela a fini par engendrer une confusion entre les didactiques de l'EPSA et les didactiques des « *écoles* » de sport. Pourtant les objectifs de ces didactiques diffèrent sur le fond avec un temps de pratique impossible à comparer (beaucoup plus court pour l'école) et un constat : le sport n'est pas confronté à la nécessité d'accueillir tous les jeunes. A contrario, le fait d'avoir abandonné aux fédérations sportives la production des connaissances, a engendré une forme « *d'entraînisation* » des leçons de sports collectifs. Les horaires insuffisants, les cycles trop courts, un public scolaire hétérogène, le manque de temps, construisent l'échec des élèves

### Ne pas confondre sport et EPSA

Aujourd'hui, l'interchangeabilité Sport / EPSA conduit à la confusion « *jeunesse à éduquer* » et « *consommateur de sport* » guidé par un coach plus ou moins formé. L'École est un milieu spécifique : les fins poursuivies, les conditions d'exercice de l'activité physique, la jeunesse des acteurs commandent de refuser les analogies apparentes avec d'autres pratiques socio-techniques, même de référence.

L'éducation physique, sportive et artistique, discipline d'enseignement, se doit de former un adulte physiquement actif. Enseigner l'EPSA consiste à mettre les élèves en situation de double activité : les amener à faire, agir, pratiquer des activités physiques et sportives, en interaction avec leur environnement et, en même temps ou dans un autre temps, à réfléchir, à s'interroger, à raisonner



sur ce qu'ils sont en train de faire ou ont fait. L'apprentissage ne peut pas se concevoir sans une pratique importante tout en nécessitant une prise de distance avec l'immédiateté de cette pratique.

### **Développer les recherches en didactique de l'EPSA**

Pour agir pleinement sur l'apprenant, la recherche sur l'enseignement de l'EPSA doit être développée. Pour des raisons institutionnelles de reconnaissance mais aussi de conceptions de la recherche, l'objet « *enseignement* » étant peu propice aux recherches expérimentales pures, ce type de recherches ne s'est développé que très lentement en France et dans le monde. Néanmoins, quelques équipes s'attachent à développer les compétences et les connaissances à enseigner et apprendre en EPSA. Leurs résultats montrent que pour de réels apprentissages, il faut donner aux élèves suffisamment de temps sinon on en reste à l'émergence de réponses nouvelles jamais stabilisées ■

### **Quelques thèmes qui traversent notre histoire...**

*Christian COUTURIER, Centre EPS et Société*

Lors du dernier séminaire du Centre nous avons discuté pour partie des rapports entre le sport et l'EPS, sujet très ancien mais récurrent et remis au goût du jour par l'actualité (2S2C par exemple). Plusieurs problématiques ont émergé, qui traversent l'histoire de la discipline et dont on peut penser qu'elles en structurent les fondements.

#### **L'EPS et le sport, stop ou encore ?**

Une thèse fortement répandue revient sur la « *confusion* » de l'EPS avec le sport qui serait la source des problèmes actuels de la discipline. Notons immédiatement que dans notre « *champ culturel de référence* » seul le sport semble poser question. On ne lira nulle part que le problème de l'enseignement de la danse résulte de la confusion entre l'EPS et la culture artistique. Quant aux autres pratiques corporelles (difficiles à nommer tant elles sont disparates), elles font l'objet d'un tel militantisme institutionnel qu'on ne peut guère en parler.

Même s'il est impossible de démontrer que les problèmes de l'EPS d'aujourd'hui sont principalement liés cette confusion, l'idée perdure. Pourtant tous les textes officiels de l'EPS depuis maintenant 60 ans ont été écrits et conçus pour différencier l'EPS du sport, à commencer par les fameuses IO de 67, censées consacrer l'EPS sportive, qui énoncent déjà que l'EPS ne se confond pas avec les APS qu'elle enseigne !

Pour aller plus loin, nous voyons dans le rapport de l'EPS avec son champ culturel (pluriel) un triple problème.

Un problème qui part souvent de l'appétence pour ou contre tel ou tel objet culturel (l'escalade, je trouve ça bien, le step c'est super, la relaxation c'est cool). Un point de vue subjectif donc qui, selon les cas et au fil de l'histoire, peut se construire en idéologie plus ou moins étayée mais qui est basée d'abord sur son propre plaisir, passé ou actuel, à pratiquer telle ou telle activité. On trouve ainsi des militant-es de la danse, des sports co, de la musculation, du fitness, du yoga, etc. Mais ça ne vaut pas démonstration de l'intérêt voire de l'utilité de telle ou telle culture. Une approche plus objective consiste à appréhender les objets culturels pour ce qu'ils sont : une construction humaine, qui constitue l'environnement de développement des nouveaux humains. Ils sont à ce titre une mémoire de l'activité humaine, et une promesse de développement (qui peut ne pas être tenue en fonction du contexte d'ailleurs), à condition évidemment que l'humain ait une activité déployée sur cet objet. C'est tout simplement l'apprentissage.

Le deuxième problème est économique. Le pouvoir de l'argent lui, n'est pas subjectif, il est au cœur de notre système et donc au cœur de toute l'activité humaine. On ne peut que constater que le 2S2C est arrivé comme mesure pour « aider » le mouvement sportif dans un contexte d'arrêt complet des pratiques et donc des intervenants, alors que l'école recommençait à s'ouvrir. Constater également que la pression mise sur l'intégration des activités dites d'entretien est concomitante à la montée en puissance de ces APSA dans le marché des pratiques physiques, car, contrairement à ce qui se dit parfois facilement, ces activités ne sont pas nouvelles en EPS. Rappelons brièvement que le SNEP en 1975 cite dans une brochure intitulée « *L'EPS, luxe ou nécessité* », les 3 « champs » de référence : les sports, la danse, et les pratiques d'entretien. Elles ont toujours été toujours présentes mais de manière marginale en EPS et leur consécration récente ne vient (encore une fois restons sur les faits) que de

l'imposition volontariste de l'IG (programmes lycée de 2010 et Bac) de ces activités. Ce qui nous amène au dernier problème : qui décide du contenu institutionnel de l'EPS ?

Le poids du sport, sur tous les plans, lui donne un certain pouvoir y compris sur les décisions qui sont prises au plan gouvernemental. La fonction « *lobbyiste* » du CNOSF par exemple n'est pas à sous-estimer. Mais a contrario et jusqu'à présent en EPS, c'est le poids d'un discours sur le refus de la confusion qui pèse dans les esprits et les textes officiels. A tel point que c'est devenu au fil du temps un contre argument pour le mouvement sportif pour signifier l'intellectualisation exagérée de l'EPS. Le poids sans cesse grandissant de tout ce qui n'est pas la « *motricité* » dans les examens est le miroir exact de cette volonté de se différencier du sport. L'EPS d'aujourd'hui est le reflet d'un pouvoir exercé en EPS par l'institution et un certain nombre de personnes « *autorisées* » qui a multiplié les injonctions dans un seul sens. Il semble que le discours change aujourd'hui (voir article V. Eloi-Roux dans la revue EPS n°389), c'est tant mieux. Mais tout ça montre que le ou les pouvoirs ne sont pas forcément ceux qu'on croit, et que le mouvement sportif n'a pas l'initiative de l'itinéraire de l'EPS.

### **A corps perdu ?**

L'EPS aurait un second problème : elle ne serait pas (assez) centrée sur le corps ! Mais qui récuse aujourd'hui la place du corps en EPS ? Peut-on imaginer le sport sans le corps ? Les seuls à poser la question réellement sont les lobbyistes de l'e.sport. Et encore jouer à un jeu électronique ne peut se faire actuellement sans corps, même a minima.

Evidemment la question de la définition du corps se pose. Qu'entend-on par là ? Une revue de littérature ne nous aidera pas beaucoup, ce qu'est le corps est rarement défini, même dans des ouvrages

où c'est le sujet principal. On se retrouve face à deux possibilités : ou bien le corps est défini par la matérialité de l'être, et on va vite buter, dès lors qu'on parle éducation, sur un dualisme assez classique. Car identifier le rapport que j'entretiens avec mon corps revient mécaniquement à distinguer le « *je* », ma personne, de mon corps, lui conférant ainsi une forme d'extériorité qui pose problème autant au plan scientifique que pratique.

L'autre possibilité est de considérer l'être humain comme un tout, complexe et unique, dont l'existence est conditionnée par sa matérialité, le corps. Être sans corps est un non sens (sauf pour celles et ceux qui se situent dans une religion), l'inverse étant aussi vrai puisqu'un corps sans Être est un cadavre. Dans ce cas de figure, le corps se confond donc avec l'être, la personne, le sujet. Parler du corps, c'est donc parler de la personne.

Finalement à quoi cela nous sert-il de parler du corps ? Dans la littérature, la référence aux « *usages du corps* » nous pousse vers l'idée d'un corps outil, d'un corps instrument. Il y a donc quelque part un siège de la commande (qui n'est pas corps ?) et un outil que l'on doit contrôler. Ce qui peut être concevable dans le langage courant pour parler vite, mais pas au plan scientifique : nous ne sommes pas un ordinateur qui pilote une machine.

Il n'est pas question pour nous évidemment de refuser de parler du corps, dans le langage courant, y compris avec des élèves pour leur parler du rôle de leurs bras ou de leurs jambes à tel moment... Mais dès lors que l'on travaille sur la définition de l'EPS, ça pose des problèmes qui ne nous permettent pas de parler « *mieux* » de notre discipline, tellement c'est évident (qui pense aujourd'hui que le corps est absent en EPS ou dans le sport ?), ni même pour se différencier : on étudie aussi le corps, y compris pratiquement, en SVT !

Il n'est donc pas du tout sûr que forcer le trait sur le corps nous apporte quelque chose de nouveau à l'EPS. A moins que ça soit une ruse pour, rejoignant ainsi le précédent sujet, l'opposer au sport ?

### **Les finalités, une valeur refuge ?**

S'il y a un souci partagé, c'est bien celui des finalités de l'EPS. Sujet « patrimonial » de l'EPS, largement présent dans les formations, ayant fait l'objet d'épreuves de nombreux concours, au-delà de l'accord de surface (voire de désaccords dans les priorités), il bute inmanquablement contre un mur, celui des mises en œuvre. Car pour être réaliste, il faut passer les finalités au crible de la faisabilité et de l'efficacité. Comment forme-t-on à la citoyenneté ? A la responsabilité ? Peut-on réellement penser qu'en faisant passer un jeune dans le rôle de « *coach* » (si tant est que ça soit possible pour tous et toutes dans le cadre d'un cycle), pendant quelques minutes, le rendra responsable ou altruiste ? Ne peut-on penser qui plus est qu'il existe des coachs humainement détestables ?

Est-ce que cette question n'a pas été au bout du compte instrumentalisée pour, là encore, tenter de se démarquer d'une EPS sportive par définition ? A vouloir remplacer, petit à petit, les acquisitions pratiques, concrètes, techniques, par des apprentissages d'attitudes ou de comportements, on risque tout simplement de transformer l'école en outil de dressage comportementaliste. Au passage on transforme le contenu d'une discipline, au sens scolaire d'organisation des savoirs, à une discipline qui « *discipline* » les individus.

Ne peut-on faire l'hypothèse que le rôle de l'enseignant, sa posture, son action, joue un rôle primordial dans la façon dont on aide un élève à se construire, parfois indépendamment du contenu même « *disciplinaire* ». Et qu'à vouloir (disons à ce stade que ça part d'une intention louable) faire rentrer dans les contenus,

a fortiori dans l'évaluation, les compétences dites sociales (il faudrait revenir là encore sur les définition car il n'existe pas à notre sens de compétence « *non sociale* »...), on dédouane l'enseignant de s'interroger sur sa propre attitude et de ce qu'il porte, au quotidien, en terme de valeurs. D'une certaine manière et de façon paradoxale, chercher à inscrire certaines choses dans des tâches (coach, arbitre, aide...) déshumanise l'acte de transmission. Pour l'enseignant il suffirait de concevoir des tâches et de les évaluer, pour les élèves de faire et répéter...

L'enseignement, pour rendre l'humain plus humain, exige (entre autres) deux choses :

- Transmettre des savoirs, c'est-à-dire faire acquérir une polyvalence de connaissances suffisante pour appréhender le monde. De ce point de vue, tendre vers une forme d'encyclopédisme reste un objectif. Plus on a de connaissances, plus on dispose de pouvoirs d'agir. C'est cette volonté qui a historiquement bâti les disciplines.
- Transmettre des valeurs qui, faisant système, constituent une forme de déontologie de l'action. C'est l'enseignant qui organise, plus ou moins facilement, de façon plus ou moins explicite, cette transmission.

A titre d'exemple, porter les questions d'égalité filles/garçons ne passe pas, c'est notre expérience et notre thèse, par donner des contenus différents aux deux sexes. De même que faire des équipes mixtes ou non mixtes ne donne aucune clé aux élèves pour accéder aux valeurs d'égalité, de respect, etc. C'est bien l'enseignant, au quotidien, en étant attentif et en « *chaussant les lunettes de l'égalité* » qui pourra instruire et faire passer quelques messages. D'ailleurs on se souvient de ses anciens profs plus pour la personne qu'ils étaient que pour le reste...

Bref une fois qu'on a parlé des finalités, des valeurs, des comportements, des attitudes, on a tout dit, mais rien fait. Le débat, lorsqu'il a lieu, en EPS, repose sur une certaine facilité, depuis très longtemps. En surfant sur la vague des généralités et des bonnes intentions, on passe sous silence le travail nécessaire pour comprendre, par exemple, comment devient-on solidaire ! Et sans doute aussi faudrait-il sur ces sujets faire preuve d'un peu de modestie. Un enseignant sait apprendre à quelqu'un à nager, mais apprendre à être citoyen, c'est une entreprise de longue haleine. L'Ecole dans son ensemble n'y arrive pas toujours...

Pour terminer on peut soumettre l'idée que dans un contexte où « *bouger* » devient la vitrine de la politique sportive du gouvernement, où le corps est désocialisé par les interdictions liées à la pandémie, et où la citoyenneté d'aujourd'hui est synonyme d'obéissance, peut être faut que l'EPS se replace sur des bases solides : l'étude des APSA permettant d'acquérir une culture sportive et artistique tout en la critiquant. Et peut être se poser la question de former non pas un citoyen ou une citoyenne, mais des humains... subversifs car émancipés ? ■

